

Contrat de télécommunication mobile

Paragraphe 25 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion
 Divulgateion des renseignements relatifs aux dépenses

Exercice financier 2018-2019
1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019

Période	Nom du fournisseur	Types d'appareils	Nombre de forfaits cellulaires actifs			Nombre de forfaits cellulaires en réserve	Coût d'acquisition par appareil	Coût trimestriel du service
			Avril	Mai	Juin			
1 ^{er} avril 2018 au 30 juin 2018	Centre des services partagées du Québec Contrat 2016-2025	Téléphones intelligents	22	22	22	0	*10 910 \$	2 401,09 \$
			Juillet	Août	Septembre			
1 ^{er} juillet 2018 au 30 septembre 2018	Centre des services partagées du Québec Contrat 2016-2025	Téléphones intelligents	22	22	22	0	0,00 \$	2 470,03 \$
			Octobre	Novembre	Décembre			
1 ^{er} octobre 2018 au 31 décembre 2018	Centre des services partagées du Québec Contrat 2016-2025	Téléphones intelligents	22	22	21	0	0,00 \$	2 849,38 \$
			Janvier	Février	Mars			
1 ^{er} janvier 2019 au 31 mars 2019	Centre des services partagées du Québec Contrat 2016-2025	Téléphones intelligents	21	22	22	0	**1 134 \$	2 946,49 \$
* Juin 2018 : coût pour le remplacement de 16 cellulaires ** Janvier 2019 : coût pour le remplacement d'un cellulaire et l'acquisition d'un nouveau								

Informations complémentaires

Le coût trimestriel du service inclus le coût d'utilisation des appareils, le coût des contrats téléphoniques, le coût des frais d'itinérance, les coûts de résiliation et la taxe de vente du Québec (TVQ).